

Les maux, au-delà de tous les mots

Janine Martin est psychanalyste enfants-adultes depuis 1979 et s'intéresse aux problèmes d'inceste et de maltraitance depuis l'affaire Dutroux. Alors qu'aujourd'hui la France entière est sous le choc de l'affaire d'Outreau, la psychanalyse pose son regard sur ces faits dramatiques que sont la pédophilie, l'inceste... l'enfance volée.

VDN : Comment reconnaître un enfant ayant subi des perversions sexuelles ?

J. M. : « Les services sociaux, l'école, les policiers sont une charnière importante. Ils peuvent repérer ces enfants. De nombreux critères peuvent les y aider : quand un enfant ne vous regarde jamais en face, on peut penser qu'il a été humilié ; quand on n'arrive pas à le toucher ; quand l'enfant reproduit des scènes qu'il voit ou qu'il vit chez lui dans la cour d'école, aussi bien parce qu'il subit, ou qu'il regarde des films pornographiques ; ce peut être un enfant qui, après le sport, ne veut jamais se doucher avec les autres, ou quand il n'amène jamais de copains à la maison ou encore, quand l'enfant dit : "maman amène des tontons à la maison". Au cours des expertises psychologiques d'enfants victimes d'inceste, on a constaté que dans des familles déstructurées, qui cumulent des difficultés financières, psychologiques et sociales, il n'y a pas de portes aux pièces, comme pour mieux installer une pression psychologique. »

VDN : En quoi consiste le travail thérapeutique avec ces enfants ?

J. M. : « Il consiste à les déculpabiliser, à leur donner une image positive d'eux-mêmes. Il faut libérer la parole mais quand ils ne



peuvent pas dire, on passe par le jeu et le dessin. A travers le dessin, on peut vérifier si l'enfant a subi ou pas. Il ne représente pas les mains, comme pour dire : "je ne veux pas toucher, je ne veux pas être touché". Quand on comprend que l'enfant a été victime de perversions sexuelles, on peut commencer à travailler. Par le biais d'ateliers de contes, parfois en groupes, on essaie de transposer l'histoire à la réalité et en se fixant sur la fée carabosse, on leur demande qui est méchant pour eux. »

VDN : Combien faut-il de temps à un enfant pour « guérir » ?

J. M. : « Deux ans de travail sont au moins nécessaires pour qu'un enfant puisse se reconstruire au niveau de sa personnalité, de son identité. Si elles ne sont pas "soignées" très tôt, les victimes d'aujourd'hui seront les bourreaux de demain. Elles sont conditionnées à donner leur corps. Donc, c'est "normal" pour el-

les de le faire à leur tour. L'affaire Dutroux en est un exemple. Il a été maltraité et a produit, enfant, des mauvais traitements sur des animaux. Adulte, il a transposé sa violence sur les enfants. »

VDN : Affaire Dutroux... d'Outreau...

J. M. : « Ce peut être un curieux lapsus, car il peut être révélateur de la même stratégie. Outreau est une deuxième affaire Dutroux car dedans, on compte visiblement des notables, et il serait question d'assassinat d'enfants. »

VDN : Le travail porte-t-il sur les parents ?

J. M. : « Dans le travail psychologique, on fait comprendre à l'enfant que le parent a transgressé la loi. Mais on ne peut tenir un discours de haine à l'égard des parents, ni les salir. On va préférer dire : "quelque chose n'allait pas chez ton père (ou ta mère), alors il a fait ça. Ce travail de compréhension permet à l'enfant de se restructurer et de me-

ner plus tard une vie de parent différente de celle qu'il a connue. »

VDN : En quoi vous interpelle cette affaire d'Outreau ?

J. M. : « A priori, elle renvoie à une société marginale avec une perversion parentale par manque d'argent. Je me dis que quelque part, les parents ont violé la loi pour mettre en place leur propre loi, développer leurs propres pulsions. Ont-ils de l'amour pour leurs enfants ? Tout le monde dit que c'est parce qu'ils n'avaient pas d'argent. La société est-elle responsable de ce genre de situation qui nous saute à la figure tous les jours ? Ces personnes-là sont-elles isolées au point de se renfermer dans une psychose ou une névrose qui fait ressortir ce genre de comportement ? Parfois, l'isolement de la famille fait que l'ennui, les problèmes financiers et les fantasmes entraînent le passage à l'acte. En 1980 déjà, des affaires d'incestes se déroulaient dans le Nord - Pas-de-Calais, mais on nous demandait de nous taire. »

VDN : Est-ce qu'on peut éviter ce genre d'affaires ?

J. M. : « Difficile tant que la société n'aura pas remis en place des repères : les valeurs, la place du père et de la mère, le rôle de l'homme et de la femme. La société est ambivalente dans la mesure où elle impose une loi et permet qu'elle soit transgressée. Des affaires ont éclaté dans les "hautes sphères", qui ont fait dire à la population : "pourquoi eux, pourquoi pas nous ? Pourquoi ils ne vont pas en prison, et pourquoi nous on ira ?" On est dans la logique du "fait ce que je dis, mais pas ce que je fais". Est-ce là la solution ? »

Propos recueillis par L. B